

LA REVOLUTION ET LA FIN DES CARRIERES

(CONFERENCE DE M. LE PROFESSEUR RENE MOULINAS A AVIGNON

LE 4 JUIN 2000)

DANS UN EXPOSE TRES DOCUMENTE, LE CONFERENCIER S'INTERROGE ET NOUS INTERPELLE SUR LA DISPERSION TRES RAPIDE DES JUIFS D'AVIGNON ET DU COMTAT-VENAISSIN AU LENDEMAIN DE LA REVOLUTION FRANCAISE.

En 1789, les quatre carrières sont relativement très peuplées mais de manière inégale. Avignon compte 350 habitants, Carpentras 914, L'Isle-sur-la-Sorgue 350 et Cavaillon 150. Dix ans plus tard, leur population respective n'est plus que de 150, 240, 102 et 0. Cette hémorragie sans précédent dans l'Histoire des communautés juives de France, tient aux conditions d'existence très particulières qui leur furent ici réservées avant et après la Révolution française.

Avant 1789, les juifs du Pape sont confinés dans ce qu'on appelle des "carrières" (du provençal *carrera* = rue). En fait, la "carrière", qui se limite à une rue principale et éventuellement quelques ruelles adjacentes, désigne à la fois le quartier juif et les gens qui y habitent. Il s'agit d'un véritable ghetto au sens italien du terme, mais il apparaît dès 1450. Entouré de murs pour être séparé du reste de la ville, il comporte deux portes sauf à Avignon où il y en a trois, closes tous les soirs et ouvertes chaque matin, les juifs n'ayant pas le droit de passer la nuit hors les murs sauf autorisation spéciale de l'Inquisiteur et les chrétiens n'ayant pas le droit d'y demeurer après la tombée de la nuit. A partir de 1781, le portier juif intérieur se voit même doublé par un portier chrétien extérieur pour lutter contre la fraude, ce qui double aussi les rétributions demandées à la communauté dont le chef est le "baylon" et complique le maniement des serrures en cas d'urgence comme une déclaration d'incendie ou un accouchement difficile. A cette position de reclus, s'ajoute au fil des siècles toute une série de mesures vexatoires comme l'obligation du port du chapeau jaune à partir de l'âge de douze ans (depuis le début du XVIème siècle) pour être repéré de loin alors que la rouelle du Moyen Age peut être facilement dissimulée dans le pli d'un manteau. Par la suite, on autorise le port d'un simple chapeau noir pour se rendre à l'extérieur mais pas à l'intérieur, ce qui revient à contraindre les hommes à se promener avec deux couvre-chefs, l'un jaune et l'autre noir, qu'on met alternativement sur la tête ou dans ses impedimenta, les femmes portant quant à elles la coiffe à rubans jaunes. Par ailleurs, il est interdit de posséder des biens fonciers

et même d'occuper un logement dans la journée hors les murs alors que les métiers pratiqués nécessitent des lieux d'entreposage (friperie, tissus, animaux de trait, brocante et bijouterie). Quant à la fameuse tolérance papale, elle s'accompagne de l'obligation d'assister à des sermons en vue d'une conversion et de l'interdiction de posséder des livres en hébreu à l'exception de l'Ancien Testament, considéré comme une partie de la Bible des chrétiens, ce qui donne lieu à des perquisitions dans les habitations pour s'assurer de cette prescription. Paradoxalement, l'enrichissement personnel reste possible et l'on voit au XVIIIème siècle des fortunes impressionnantes se constituer grâce au commerce et à l'usure, ce que confirme le montant des dots figurant dans certains contrats de mariage. Malheureusement, tout l'argent amassé n'est utilisable que pour le commerce puisqu'il ne peut être investi, par exemple à l'amélioration du confort urbain. Les carrières continuent donc à être nauséabondes, les rues à être étroites et les maisons, qui ne peuvent pas s'étendre en largeur, à pousser en hauteur pour atteindre 7, 8 voire 9 étages d'où se déversent en permanence les ordures ménagères. Au XVIIIème siècle cependant, on profite de cette manne pour développer des succursales hors des carrières et l'on installe parfois très loin ses établissements: en Normandie, en Lorraine, en Aquitaine à Bordeaux où l'on prend l'habitude d'avoir un pied-à-terre pour ne pas avoir à revenir dans la carrière.

C'est ainsi qu'à la veille de la Révolution, malgré les interdictions de toute nature, plusieurs colonies juives se constituent hors des murs: à Nîmes, on dénombre notamment plusieurs dizaines de familles en 1789; à Montpellier, Uzès, Remoulins, Saint-Gilles, plusieurs également. Dans certaines localités, elles sont assez bien tolérées. Ailleurs, on s'en émeut: le Parlement d'Aix, par exemple, est amené à prendre à plusieurs reprises des arrêts d'expulsion sous la pression des corporations. Mais au total, 20 à 25% des habitants officiellement rattachés à une carrière n'habitent plus en permanence sur place en 1789, ce qui tend à désorganiser l'administration des carrières, d'autant que ceux qui parviennent à quitter les Etats du Pape pour s'installer en France (Bordeaux, Toulouse ...) peuvent espérer bénéficier du privilège de "Régicole" (= sujet du Roi).

Quant éclate la Révolution française, les juifs du Pape sont trop peu nombreux pour jouer un rôle actif (moins de 2000 h pour une population totale estimée à 150 000). Mais c'est l'attitude des citoyens à leur égard qui différencie chez les chrétiens les vrais "patriotes" des faux, ceux qui sont restés attachés aux valeurs de l'Ancien Régime de ceux qui sont résolument tournés vers le Nouveau. Cette focalisation sur le problème juif en vient même à opposer Avignon, plus radicale, à Carpentras favorable à une citoyenneté à la carte avec maintien de certaines distinctions. Des batailles de rue ont lieu à Avignon en 1790 et, le 10 juin, le Palais des Papes est pris d'assaut. Les insurgés réclament leur rattachement à la France, lequel ne sera effective que le 14 septembre 1791. Dès le 28 juin

1790 cependant, la citoyenneté de plein exercice est décrétée à Avignon ainsi que l'application de toutes les lois déjà votées en France, en particulier celle du 28 janvier 1790 stipulant que "tous les juifs portugais, espagnols et avignonnais établis en France jouiraient des droits de citoyens". Mais dans le Comtat-Venaissin, l'égalité des droits a été plus longue à triompher en raison d'une attitude plus hostile envers les juifs de la part de la population. Les cahiers de doléances rédigés au printemps 1790, soit avec un an de retard, suggèrent néanmoins une timide amélioration du sort des habitants des carrières. Ainsi à Carpentras, on se contente d'abolir le port du chapeau jaune le 28 octobre 1790 et à Cavaillon comme à l'Isle, des voix nombreuses se font entendre pour défendre le système des carrières. Il faut donc attendre l'intervention musclée de l'armée avignonnaise pour mettre au pas les insurgés du Comtat: le 10 janvier 1791 à Cavaillon et le 20 janvier à Carpentras. A partir de l'été 1791, toutes les lois votées en France s'appliquent à leur tour intégralement dans le Comtat-Venaissin et des administrateurs provisoires sont nommés dans les carrières pour veiller à leur application. Résultat: en quelques semaines, toutes les carrières se vident de leurs habitants, lesquels, après avoir prêté serment de fidélité à la Constitution, abandonnent *de facto* leurs propres institutions. Le 20 juillet 1791 marque d'ailleurs solennellement la fin de la carrière de Carpentras, celle des autres carrières n'ayant pas fait l'objet "d'acte de décès".

L'organisation interne des communautés juives s'étant ainsi effondrée très rapidement, les plus pauvres ont été abandonnés à la charité publique des services municipaux tandis que la dispersion et l'assimilation des juifs des carrières dans le reste de la population n'ont pas permis de retrouver les débiteurs figurant dans l'état des créances dressé en 1806, les descendants ne s'estimant plus redevables des obligations de leurs ancêtres, ce qui a fait croire à Roger IKOR que "les juifs du Comtat sont devenus invisibles". Mais, conclut le conférencier avec une pointe d'humour, "il n'en est rien puisque l'Association Culturelle des Juifs du Pape a précisément pour but de perpétuer le souvenir de ces lointaines communautés dont sont issus les ancêtres de ceux qui ont bien voulu assister à cette conférence et que je remercie".

René MOULINAS
Professeur émérite,
Université d'Avignon